



Appel à contributions

pour l'enseignement de la philosophie aujourd'hui et demain

Le Comité national de l'APPEP appelle les Régionales et les adhérents de l'Association à engager une réflexion renouvelée sur l'enseignement de la philosophie.

Les professeurs de philosophie, qui font dans leurs classes l'expérience des joies et des difficultés du métier, observent des modifications rapides des conditions de leur enseignement et l'apparition de défis et d'enjeux nouveaux. Ils ne peuvent accepter que d'autres s'arrogent l'exclusivité des discours sur la nature et les finalités de leur enseignement. Il leur incombe donc d'exposer clairement et publiquement ce qu'apporte l'enseignement de la philosophie, d'identifier les obstacles auxquels celui-ci se heurte et de proposer les remèdes nécessaires.

Refusant les dénigrement, les détournements et les sectarismes, l'APPEP veut clarifier et expliciter les principes autour desquels les professeurs de philosophie peuvent se rassembler. Elle vise, au-delà, à formuler des propositions cohérentes pour l'avenir, en vue de consolider et de perfectionner l'enseignement de la philosophie en classes terminales, qui s'impose comme un enjeu républicain et démocratique.

Elle soumet donc aux Régionales et aux adhérents de l'Association une série de thèmes de réflexion. Ces thèmes sont seulement indicatifs. Leur formulation, parfois interrogative, leur regroupement et leur ordre répondent uniquement à un souci de clarté. Ils ne présument aucune réponse et ne signifient aucune hiérarchie.

Les contributions attendues, qu'elles soient individuelles ou collectives, partielles ou exhaustives, sont entièrement libres, dans leur forme comme dans leur contenu. Elles pourront utilement aborder des questions non formulées dans le présent appel à un travail associatif.

L'ouverture de ce chantier au sein de l'APPEP aboutira à la publication d'analyses et propositions, ouvertes à l'ensemble des professeurs de philosophie.



- I. L'apport de l'enseignement de la philosophie en classe terminale
 - A. L'idée de la philosophie dans laquelle les professeurs des classes terminales peuvent se retrouver.
 - B. Ce qu'on entend par « exercice réfléchi du jugement ».
 - C. Ce que le cours de philosophie apprend aux élèves (ex. : expliciter des présupposés, hiérarchiser des difficultés et des enjeux, saisir la complexité de ce qui est apparemment simple, clarifier ce qui est complexe, etc.).
 - D. Difficultés rencontrées : leur nature et leur origine.

- II. Le programme
 - A. Sa fonction, sa raison d'être.
 - B. Qu'entend-on par « notion » quand on parle d'un programme de notions ? Faut-il continuer à soutenir un programme de notions ? pourquoi ?
 - C. Question, enjeu, problème, problématique : ce qu'on entend par ces termes.
 - D. Quel travail les notions appellent-elles ? L'élucidation d'une notion a-t-elle pour seule finalité l'élaboration d'un problème ?
 - E. Qu'apporte aux élèves l'étude des auteurs et des œuvres ?

- III. Le travail des élèves
 - A. La dissertation.
 - B. L'explication de texte.
 - C. Autres types d'exercice.
 - D. Correction et évaluation.
 - E. Corrigés.

- IV. La spécificité de l'enseignement de la philosophie dans la voie technologique
 - A. Les exercices spécifiques.
 - B. L'apprentissage de la rédaction.
 - C. Les épreuves du baccalauréat.

- V. Nouvelles questions
 - A. L'enseignement de la philosophie en Première et en Seconde ; dans les Lycées professionnels ; à travers les débats à visée philosophique à l'École primaire et au Collège ; en atelier dans les Lycées.
 - B. Usages et mésusages du numérique (ex. : apport des TICE au cours de philosophie, le problème de la fraude, etc.).

- VI. Envisager des évolutions
 - A. du programme ?
 - B. des exercices ?
 - C. des épreuves ?
 - D. des pratiques ?
 - E.